



FOCUS SUR **BIODIESEL**

En quelques mots :

- Énergie renouvelable
- Carburant d'origine végétale (colza, tournesol, soja...) ou de graisse animale
- Facilement adaptable sur votre flotte actuelle

Décrypter le besoin client :

- ☐ Toute application véhicule
- ☐ Moins de CO² du puit à la roue
- ☐ Améliorer son image de marque
- ☐ Conquérir de nouveaux marchés

V O L V O

Tout savoir sur le biodiesel

Comment est-ce produit ?

Ce biocarburant est obtenu à partir d'huile végétale, animale, ou d'huiles de cuisson usagées. Ces huiles sont transformées grâce à un procédé chimique appelé transestérification faisant réagir cette huile avec un alcool (méthanol ou éthanol).

Quelles sont les ressources utilisées pour la production ?

En principe, toutes les huiles peuvent être utilisées. Cependant, certaines sont privilégiées à d'autres. Ainsi, en France, les producteurs utilisent plus souvent de l'huile de colza, tandis qu'aux États-Unis, les fabricants préfèrent le soja et dans une moindre mesure le canola. L'huile est obtenue par pression des graines. Mais c'est peut-être à partir d'algues (algocarburant), ou de bactéries que les huiles pourront être produites avec le meilleur rendement, rendant ainsi envisageable une production de biodiesel à grande échelle.

Réseau de distribution en France

- Le B100 ne peut être utilisé que dans des flottes professionnelles disposant d'une logistique d'approvisionnement spécifique et de leurs propres capacités de stockage et de distribution.
- Longtemps dominé par des producteurs français comme Avril (qui privilégie le colza), le marché français du biodiesel est sévèrement concurrencé par des importations massives de biodiesel.

POUR MIEUX COMPRENDRE

• Émissions du puits au réservoir :

Correspond aux émissions de CO² générées pour produire l'énergie et la transporter à son point de distribution.

• Émissions du réservoir à la roue :

Correspond aux émissions de CO² générées pendant le roulage du véhicule.

• Émissions du puits à la roue :

Correspond à la totalité des émissions de CO² générées, de la production de l'énergie jusqu'à son utilisation pendant le roulage.

- **B7** : carburant issu d'un mélange de 7% de biodiesel et de 93% de gazole fossile.

- **B100** : carburant 100% biodiesel.

- **B100 exclusif** : correspond à un véhicule fonctionnant exclusivement avec du B100.

- **B100 flexible** : correspond à un véhicule fonctionnant indifféremment avec un mélange variant de 7% à 100 % de biodiesel.

Le biodiesel est un carburant à usage professionnel, non disponible en station.

Par rapport au gazole

Les principales différences de cette énergie par rapport au gazole B7 sont résumées ainsi :

-60% DE CO₂

du puits au réservoir



Nécessite une cuve dédiée et un contrat d'approvisionnement



Maintenance plus fréquente



B100 exclusif



B100 flexible

Jusqu'à
8%

de consommation en plus (l/100km)



Produit classé non-dangereux
(non ATEX - explosif et non ICPE - polluant)

LA VALEUR AJOUTÉE DE NOTRE OFFRE B100



ENVIRONNEMENT

- Réduction empreinte carbone/carburant
- Produit d'origine renouvelable
- Circuit court d'approvisionnement, grâce à une production locale



SÉCURITÉ

- Énergie non dangereuse, non explosive
- Véhicule conçu dans le respect des exigences Volvo en matière de sécurité



ATTRACTIVITÉ CONDUCTEUR

- Renforcer le sentiment de fierté de vos conducteurs qui roulent «plus propre»
- Sans compromis sur les performances du véhicule, sur la qualité Volvo
- Faire le plein sans désagrément d'odeur



Les offres Volvo

Véhicules neufs

Offre d'usine EURO VI Step E disponible dans le configurateur VSS avec le variant DIESEL- B et UENVIN (B100 Flexible) ou ENVIN1 (B100 exclusif)

- Moteur D5K – puissance 240 ch
- Moteur D8K – puissance 320 ch
- Moteur D13K – puissance 460 ch et 500 ch (turbo standard variant TURBO-
- A partir du 20/11/23 (S2347) : Moteur D13K - Puissance 420 ch et 460 ch (turbo compound variant TURBO-TC)

Compatible avec mélange de B7 à B100 (flexible) disponible d'usine. Non-éligible au suramortissement ; Vignette Crit'Air 2.

Le B100 exclusif est lui éligible au suramortissement ; Vignette Crit'Air 1.

Véhicules existants

Vous souhaitez passer au B100 (flexible ou exclusif), c'est possible sur les moteurs suivants :

Kit de transformation disponible dans Trucks Portal / Trucks Accessories / Chaîne Cinématique

- Moteur D5K – puissance 240 ch – EURO VI step B, C D et E
- Moteur D8K – puissance 320 ch – EURO VI step B, C, D et E
- Moteur D13K – puissance 460 ch – EURO VI step B, C, D et E produit avant le 17/10/2022 (S2242)
- Moteur D13K – puissance 460 et 500 ch – EURO VI step D et E produit avant le 17/10/2022 (S2242)

Contacter votre Inspecteur Technique Après-Vente pour connaître le détail du kit à appliquer.

